

LIGNES DIRECTRICES POUR L'ANALYSE DE RENTABILISATION D'UN PROJET

LE VOLET COLLECTIVITÉS DU
FONDS CHANTIERS CANADA
(CANADA-ALBERTA)

1. INTRODUCTION

Avant de remplir votre demande, veuillez consulter ce document d'analyse de rentabilisation et assurez-vous d'inclure tous les renseignements exigés.

L'objectif de ce document est de vous aider à exposer une raison solide pouvant contribuer à l'obtention de financement en vertu du volet Collectivités (VC) du Fonds Chantiers Canada (FCC) d'Infrastructure Canada.

RÉDACTION DE L'ANALYSE DE RENTABILISATION

OBJECTIF DU PROJET

Il s'agit de l'une des sections les plus importantes de l'analyse de rentabilisation. L'objectif doit répondre à l'énoncé du problème et être clair, concis et facile à atteindre. Il doit également être mesurable. Un énoncé clair de l'objectif de votre projet en facilite l'évaluation; il aura une incidence sur l'entente.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Vous devez fournir une description des activités proposées en tenant compte des éléments suivants :

- la portée du projet (locale, régionale, nationale);
- l'emplacement;
- la façon dont le projet répond aux buts, aux objectifs et aux priorités du programme;
- ceux qui en profiteront le plus et comment.

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

- Cette section doit donner un aperçu de ce qui se passe généralement dans la municipalité ou dans la région et de ce qui pourrait se produire si rien n'est fait maintenant, si le projet n'est pas approuvé. La section doit aussi permettre au lecteur de saisir l'importance de votre projet et de la nécessité du financement.
- Assurez-vous de définir clairement le projet. Si des statistiques peuvent appuyer votre projet, veillez à inclure les données et à en citer la source.

RETOMBÉES ATTENDUES

- La section des retombées attendues doit préciser les résultats du projet selon les catégories (ou sous-catégories) du programme qui s'appliquent au projet.
- Mentionnez toutes les retombées du projet et de quelle manière elles ont été obtenues.

ÉCHÉANCIER ET ÉTAPES

Il est important de préciser la durée de votre projet, c'est-à-dire le temps que vous prévoyez qu'il prendra du début à la fin. De plus, vous devez souligner quelles seront les activités, les phases ou les étapes du projet. Ce découpage peut être fait sur une base trimestrielle (par exemple 1^{er} trimestre : liste des activités prévues – planification, études, etc.; 2^e trimestre : activités additionnelles – début de la construction).

MESURE DU RENDEMENT ET DE L'AVANCEMENT

Dans cette section, vous devez préciser clairement de quelle manière le projet aboutira aux retombées prévues, ainsi que la façon dont ces retombées seront mesurées et surveillées tout au long du projet (conception des étapes, phase de planification, visites régulières des lieux, dates de début et de fin de la construction, etc.).

RISQUES DU PROJET

Quels sont les principaux risques du projet et quelle est votre stratégie d'atténuation de ces risques? Les risques sont des incertitudes ou des contraintes qui pourraient empêcher le projet d'être terminé à temps, de respecter le budget ou la portée prévue. Rares sont les projets qui ne comportent pas de risques. En revanche, les projets les plus réussis tiennent compte des risques ou les atténuent grâce à une bonne planification et à une gestion permanente.

- Cette section doit mentionner tous les risques connus (par exemple : saison de construction courte, éventuelles incertitudes concernant le lieu de construction pouvant influencer les coûts, etc.) et préciser de quelle façon ces risques pourraient nuire à la réalisation du projet (tant au niveau de la durée et des coûts qu'à celui de la satisfaction des exigences). Puis, elle doit présenter les mesures qui pourraient être prises avant ou pendant la durée du projet pour atténuer les effets des risques (atténuation).